

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

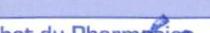
La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Al Amine 22ha Mosquée Al Hay Salam Tel: 05 37 02 02 02 26/03/2013	31/10/2022	107,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Pharmacie AL AMINE-TAHA - Bouznika

Dr LAKHDAR Amine-Taha

0537745405

Mosquée Mohammed VI hay essalam , bouznika

صيدلية الأمين طه
Pharmacie Al Amine Taha
Mosquée Med VI Hay Salam
Bouznika
Tél: 05 37 74 54 05



Facture N° 20221108-108

Date de vente : 31/10/2022

Médecin traitant : Dr CHRAIBI Youssef

HESSANE Mohammed

Bouznika, Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
ACLAV ST 1G/125MG B16 SACHETS	1	132,00	TVA (7.00%)	132,00
MOBIC CO 7.5MG B14 COMP	1	42,60	TVA (7.00%)	42,60
HEXIDYL BAIN DE BOUCHE 200ML	1	12,70	TVA (7.00%)	12,70

Total HT	175,05 DHS
TVA	12,25 DHS
Total	187,30 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : cent quatre-vingt-sept DHS et trente centimes

الله
صَدِيقُهُمْ
طَهُ
Pharmacie Al Amine Taha
Mosquée Med VI Hay Salam
Bouznika
Tel: 05 37 74 54 05
INPE 06 2070313

LOT : 1398
PER : 07-24
P.P.V : 132DH00

PPV: 42DH60

PER: 05/25

LOT:L1781

entre 25 °C et à l'abri
de la lumière

Hexidyl®

Hexétidine 0,1%

Fiacon de 200 ml

P.P.V. : 12.70 DH



6 118000 190530

Docteur CHRAIBI Youssef
CHIRURGIEN DENTISTE

Diplômé de l'Université
 Cheikh Anta Diop.
 De Dakar - Sénégal

Tél. : 05 22 60 10 71 / 72
 GSM : 06 61 06 20 33

صيدلية الأمين طه
 Pharmacie Al Amine Taha
 Casablanca
 Mosquée Med VI Hay Salam
 Bouznika
 Tél: 05 37 74 54 05

INPE 06 20 70 313

132,00 ١١ Aclan 19 Sather

→ Sather ٢ fois ١١

٤٢,٦٠ ٢١ Nobie ٧,١ ٩
 نوب ٢٠١١

١٢,٧٠ ٣١ Me aidyl ١٣٣

T = ١٨٧٣٠

صيدلية الأمين طه
 Pharmacie Al Amine Taha
 Casablanca
 Mosquée Med VI Hay Salam
 Bouznika
 Tél: 05 37 74 54 05



الدكتور يوسف الشرايببي

طبيب جراح للأسنان
 خريج كلية الشيخ
 أنطا ديبوب
 دكار - السنغال

الهاتف : 05 22 60 10 71 / 72
 المحمول : 06 61 06 20 33

31/1.01.2022 الدار البيضاء، في :

Mr. Hessane

INPE 06 20 70 313

6 شارع الحزام الكبير - تجزئة نادية الطابق الأول الحي المحمدى - الدار البيضاء
 6, Bd. la Grande Ceinture Lot. NADIA 1^{er} Etage - Hay Mohammadi - Casablanca
 Tél. : 05 22 60 10 71 / 72 - GSM : 06 61 06 20 33